

Oléiculture : bien choisir le matériel

La Chambre d'agriculture de l'Aude a organisé, le 3 novembre, une matinée de démonstration de matériel d'oléiculture au domaine de Truilhas, à Sallèles d'Aude. Réduire le travail manuel sans surinvestir, c'est l'équation à laquelle sont soumis les oléiculteurs... Une trentaine d'entre eux, de l'Aude et de l'Hérault, étaient présents.

AUTOUR d'un arbre si surchargé d'oliviers que ses branches touchent le sol, François Linossier fait installer une grande bâche. Cet oléiculteur qui exploite 30 hectares d'oliviers au château de Truilhas, à Sallèles d'Aude, a trouvé une solution "maison" pour la récolte de ses olives. Un compromis, en quelque sorte : il utilise un vibreur de tronc accroché à son tracteur pour faire tomber la majorité des olives. Ensuite, ses salariés s'arment de peignes électriques pour venir à bout des récalcitrantes. Puis les fruits glissent de la bâche sur un long tapis roulant qui les envoie vers des palox, éliminant au passage les feuilles en les projetant en l'air. Une solution "maison", donc, car François Linossier n'a pas investi dans un tapis pour l'oléiculture, mais a adapté un outil d'occasion pensé pour les prunes et les cerises. En cette matinée de démonstration annuelle, organisée par Christine Agogué de la Chambre d'agriculture de l'Aude, quatre exposants sont présents : Sodipa, Pellenc, Arterris et Jean-Pierre Quérol.

Caisses de récolte et peignes électriques

Ce dernier est venu des Bouches-du-Rhône pour présenter un outil tout



Les employés de François Linossier, du domaine de Truilhas, passent le peigne électrique pour achever le travail de récolte, après avoir utilisé un vibreur de tronc.

simple : la caisse de récolte à olives. Fixée au tracteur, elle réceptionne les olives en tirant mécaniquement le filet sur lequel elles sont tombées. Cet équipement coûte environ 3 500 €.

Le représentant de Pellenc effectue une démonstration de cueillette avec un peigne électrique et un simple filet au sol. L'outil est alimenté par une batterie portée dans le dos du cueilleur. Sur le stand d'Arterris, on trouve un autre modèle dans le même style, le Brumi Olispeed. "Il est rapide et agressif, et ses doigts sont en carbone", explique le représentant de la société, Jean-Philippe Perez, qui préfère à ce modèle son deuxième produit : une perche Gaulivo avec des doigts en caoutchouc sphérique. "Bien souvent, les clients sont plus at-

tirés par la première, parce que ses doigts rappellent le râteau à l'ancienne. Mais je trouve que la deuxième est plus fonctionnelle, elle pénètre plus dans l'arbre et effeuille moins." Lors de cette matinée de démonstration, pas de gros machinisme.

"Je fais quatre arbres à la minute !"

De fait, le public est composé de plusieurs exploitants en activité principale mais aussi de nombreux "petits" producteurs et retraités ayant conservé des arbres. "Il faut essayer de proposer des machines qui correspondent aux besoins" explique Jean-Pierre Quérol. Mais il s'agit tout de même, sans se retrouver criblé de dettes, de s'équiper un minimum.

Jean-Bernard Gieules, le président du Syndicat oléicole du pays d'Aude, en sait quelque-chose. Lui s'est équipé d'un vibreur mécanique hyper-performant avec la Cuma de l'Arc Méditerranéen. "Je fais quatre arbres à la minute !" explique-t-il. Le système de vibreur de tronc induit un coût à l'hectare plus faible que les autres techniques d'après la Chambre d'agriculture (notre encadré). "Le machinisme, dans la récolte pour l'huile, est un passage obligé" souligne Jean-Bernard Gieules. "Il y a des systèmes de CUMA adaptés à des exploitations de deux ou trois hectares d'un seul tenant."

"Ce qui pêche souvent", signale Christine Agogué, "c'est l'organisation de la collecte. Il faut prévoir des enrôleurs ou des systèmes qui permettent de ramasser." En clair, la professionnaliser.

Fanny Linares



Ce tapis, à l'origine conçu pour la récolte des prunes et des cerises, a été adapté aux olives.

Suivi personnalisé

La Chambre d'agriculture de l'Aude propose des formations (taille des oliviers, initiation à la dégustation), des réunions de conseil collectif, des conseils individualisés (payants), suivi technico-économique annuel, montages de dossiers, sécurité de la traçabilité via Mes P@rcelles) et un suivi technico-économique annuel avec deux à trois visites en moyenne sur le terrain (payant).

Renseignements : Anne Gionco : 04 68 41 20 87 - anne.gionco@aude.chambagri.fr

Le vibreur de tronc, un équipement rentable

La Chambre d'agriculture de l'Aude a comparé trois systèmes de récolte, pour 5 t/ha (coûts moyens et variables suivant de nombreux paramètres) :

- peignes et filets : 6 500 €/ha ;
- assistée mécaniquement (système thermique ou électrique) : 3 750 €/ha ;
- vibreur de tronc : 1 200 € à 2 300 €/ha selon les options.